

Vous souhaitez signaler un nid sur votre propriété et demander sa destruction ?

Il suffit de :

1- Remplir le formulaire de façon précise, le dater et le signer puis le communiquer à Les Sables d'Olonne Agglomération par courriel de préférence, à l'adresse suivante : contact.environnement@isoagglo.fr ou par courrier : Les Sables d'Olonne Agglomération, 21 place du Poilu de France 85100 Les Sables d'Olonne (02.51.23.16.00).

2- Après vérification des pièces transmises, Les Sables d'Olonne Agglomération contactera le prestataire pour enclencher la démarche de destruction du nid dans un délai maximum d'une semaine.

3- Le prestataire de Les Sables d'Olonne Agglomération, vous contactera pour définir une date et une heure d'intervention.

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Commune :
Téléphone portable : Téléphone fixe :
Personne à contacter pour l'intervention (*si différente du demandeur*) :
Nom : Prénom :
Téléphone portable : Téléphone fixe :

Etes-vous sûr qu'il s'agisse de frelons asiatiques : oui non

autorise Les Sables d'Olonne Agglomération à faire intervenir le prestataire choisi dans votre propriété privée.

INFORMATIONS SUR LE NID DE FRELONS ASIATIQUES

Ces renseignements sont importants et déterminent les moyens matériels et humains à mettre en œuvre.

Localisation du nid (arbre, poteau, charpente...) :

Hauteur approximative du nid :

Accessibilité du nid * : oui non

*Les entreprises interviennent grâce à une nacelle lorsque les nids sont à une hauteur important (supérieure à 18 m).

Autres renseignements pouvant être utiles.....

Signature du propriétaire (et du locataire le cas échéant) :

CADRE RÉSERVÉ À LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION :

Date de validation de la demande :

___/___/___

Accord du Président ou toute autre personne ayant reçu délégation